

Equipe enseignante : Mmes Pernet, Rivière, Caillat, Guers, Jauliac, Billard, Casset, Valois, Plaçais, Lenzion, Chapuis-Béget, Millet-Berclaz

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Diot-Pinorini, adjointe aux affaires scolaires ; M. Basset, conseiller municipal ; Mme Durand, Conseillère municipale ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mme Borot, Mme Couttenier, M. Roulier, Mme Boutet, Mme Ecthioui

DDEN : M. Fantin

Excusés : M. Pierre (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Jolivet et Mme Jay (enseignantes), Mme Duisit, M. Beaud et Mme Affouchata

Secrétaires : Mme Chapuis-Béget (enseignante), Mme Ecthioui (Parent délégué)

Présidente : Mme Pernet

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mise en place

- Plusieurs PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ont été mis en place dans chaque classe pour aider les élèves qui en avaient besoin, certains seront poursuivis l'an prochain. Des PPRE passerelle sont faits pour le suivi des élèves en 6^{ème}.
- Des PAP (Plan d'accompagnements personnalisés) ont été mis en place pour les élèves avec des troubles d'apprentissage durables. Ces plans sont souvent mis en place en CM1/CM2 avant l'entrée en 6^{ème}.
- Plusieurs équipes éducatives réunissant les différents professionnels gravitant autour d'un enfant (enseignants, orthophonistes...) ont eu lieu.
- Les parents qui souhaitaient un rendez-vous ont toujours été reçus au plus vite.
- 4 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisées ont suivi cette année 8 élèves ayant un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et une AESH collective s'occupe des élèves d'ULIS.
- 10 élèves ont bénéficié du dispositif ULIS
- 1 élève du CEM (Centre d'Education Motrice) a pu être inclus en ULIS deux demi-journées par semaine
- Plusieurs groupes de cycle 2 (CP-CE1-CE2) ont pu bénéficier de l'aide du RASED par Madame Millet en maths et en français.
- Plusieurs bilans ont été réalisés par la psychologue scolaire pour permettre notamment l'orientation de certains élèves vers des dispositifs adaptés (ULIS, SEGPA...)

b) Liaison GS / CP

- 17/06 ou 25/06 matin : les GS viennent en CP participer à une heure de classe et à une récréation
- 01/07 matin : Les CP vont en maternelle pour des rencontres sportives
- Conseil GS/CP : passation entre enseignants
- Visite de l'école par les parents de GS sur inscription les 24 et 28/06

c) Liaison CM2/6^{ème}

- Matinée d'immersion au Collège de Maistre pour les CM 2 (7 ou 31 mai)
- Conseil de cycle 3 et conseil école-collège : passation entre enseignants, travaux de concertation entre enseignants inter-degrés

II) Projets et vie de l'école

- Les Chemins de la Mémoire et les Hop'lympiades ont été annulés à cause de vigipirate.
- Voici les activités ayant eu lieu sur cette dernière période :
 - o Rencontre d'un auteur, Muzo, pour les CP/CE1, CE1, CE/CE2 et CE2
 - o Fin du projet autour du harcèlement et du bien-être à l'école avec des saynètes de théâtre pour les CE2 et CM1/CM2 B, une BD pour les CM1/CM2 A et C et l'exposition à la maison des Arts du 17 au 29 juin.
 - o Tous les cycles 3 (CM1, CM2) : Fin du projet patrimoine avec une visite de Chambéry au 19^{ème} siècle, une visite de la Rotonde et une visite au musée savoisien
 - o Tous les cycles 3 (CM1, CM2) : Une journée autour de la sécurité routière
 - o Tous les cycles 2 : dernière séance de cinéma le 28/06
 - o Tous les cycles 2 : spectacle le 2 juillet
 - o Toute l'école : journée de sensibilisation au handicap

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan financier du budget municipal

	Crédit	Débit
Crédit mairie pour les fournitures	10 972 €	10 972 €
Crédit mairie pour les activités	15 192 €	13 958 €
Crédit mairie pour la BCD	500 €	500 €
Crédit mairie pour le conseil des enfants	200 €	197 €
Subvention région 2022/2023	1 350 €	1 350 €
Totaux	28 214 €	26 977 €

Le solde restant correspond à l'annulation des Chemins de la Mémoire.

DETAIL DES ACTIVITES	Coût de l'activité	Prise en charge mairie	
Patinoire	2 680 €	2 680 €	
Piscine	3 700 €	3 700 €	
Ski de fond	5 420 €	2 710 €	Restant pris en charge par : région (1 350 €), ALPI (732 €), coopérative scolaire (628 €)
Projet avec le centre de tri	250 €	250 €	Intervention prise en charge par Grand Chambéry
Raquettes	1 085 €	635€	Restant pris en charge par l'ALPI (450 €)
Cinéma	2 000 €	990 €	Restant pris en charge par la coopérative (1 010€)
Projet patrimoine	2 212 €	1 075 €	Restant pris en charge par l'ALPI (935 €) et la coopérative scolaire (220 €)
Sécurité routière	495 €	495 €	Subvention spéciale de la mairie pour l'intervention
Rencontre avec un auteur	623 €	123 €	Restant pris en charge par J'aime mon école (500 €)
Spectacle cycle 2	1 300 €	1 300 €	
Sortie chemins de la mémoire (annulée)	1 080 €	1 080€	
Projet harcèlement			Prise en charge par un budget spécial mairie (intervention scénariste BD, prof de théâtre et spectacle)
TOTAL	19 768 €	13 958 €	

- Remerciements à la mairie pour son important engagement financier et son implication dans de nombreux projets
- Remerciements aux associations de parents d'élèves
- Remerciements à l'équipe périscolaire qui s'adapte aux horaires des sorties
- Remerciements à tous les parents bénévoles sans qui les sorties ne seraient pas possibles.

b) Bilan financier de la coopérative scolaire

Bilan estimatif final au 5 juillet 2024		Dépenses		Recettes
	Photos de classe	1097,3		1932
	cotisations familles			1254
gestion école	Cotisation et assurance OCCE	515,25	712,25	
	Your Own Net abonnement	188		
	frais bancaires	9	127,11	
	Convivialité	115,76		
	goûters enfants (courseton, carnaval, ...)	11,35		
BCD	livres	31		15,8
Projets de classes	cinéma (cycle 2)	1004,2	2025,49	
	cuisine (ULIS)	79,26		
	auteur (cycle 2)	69,71		
	élevage chenille (CE2)	27,73		
	musée Savoisien (cycle 3)	217,5		
	USEP (cycle 3)	627,09		
Total		3993,15		3201,8
Budget année			-791,35	

La coopérative est déficitaire cette année mais son solde reste créditeur.

c) Préparation des élections pour l'année n+1

- Les élections auront lieu par correspondance.
- Mise en place de la commission électorale : la directrice : Sabine Pernet ; un enseignant : Corinne Billard ; deux parents d'élèves : désignation d'un parent élu « j'aime mon école » et d'un parent élu « ALPI » au plus vite ; un membre de la municipalité
- Cette commission constituée en bureau des élections organisera les élections (établissement du calendrier électoral) et établira de manière précise l'organisation du dépouillement.
- Le bureau se réunira en début d'année scolaire.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Travaux et sécurité

- Zone non-fumeur : merci pour la zone non-fumeur devant l'entrée sur le Plancenay. La mairie est favorable à la demande de l'école d'étendre la zone tout autour de l'école
- Peinture des classes : Les 4 classes de l'étage seront peintes pendant l'été. Les classes de l'aile droite du bâtiment seront peintes dans les deux prochaines années
- Entrée de l'école : test de l'ancienne entrée jusqu'à la fin de l'année avec fermeture de la rue des écoles aux horaires d'entrée et de sortie de l'école ; réunion avec les associations de parents, les directrices et la mairie vendredi 21/06 ; décision prise sur l'entrée définitive pour l'an prochain avant les vacances

b) Effectifs prévus

- Nombre total d'élèves : 226 élèves attendus
56 CP ; 42 CE1 ; 44 CE2 ; 43 CM1 ; 41 CM2
- En attente de l'ouverture d'une classe : avec une classe supplémentaire, moyenne par classe = 25,1 élèves par classe ; sans l'ouverture, moyenne par classe = 28,25 élèves par classe
- Il y aura plusieurs classes à double niveaux : pour rappel, quelque soit la classe dans laquelle il est, l'élève suit le programme de son niveau.

c) Organisation de la rentrée et de l'accueil des élèves en CP

- Changements dans l'équipe :
 - Madame Chapuis-Béget changera d'établissement et sera TRS Combe de Savoie
 - Mesdames Guers et Plaçais seront à 75% et Madame Billard sera à 50% : des nouveaux collègues seront nommés pour les compléter d'ici la rentrée.
 - Mesdames Billard et Pernet travailleront ensemble
 - Madame Valois prend un poste en circonscription pour une année scolaire : un nouveau collègue prendra son poste pour cette rentrée
 - Madame Jay devient directrice de l'école de la Plaine à Bassens
 - Madame Rivière ne sait pas encore si elle restera ou non sur l'école
- Organisation de la rentrée :
 - Accueil des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à l'entrée principale entre 8h20 et 8h30 le lundi 2 septembre. Les parents restent en-dehors de l'école.
 - Accueil des élèves de CP à 9h. Les parents restent en-dehors de l'école également.
 - Accueil des parents par les associations de parents devant l'école.
 - Un mail sera envoyé aux familles avant la rentrée rappelant les modalités de rentrée et indiquant la classe de leur enfant.
 - La liste des fournitures est disponible sur le site internet de l'école.
 - Une réunion à destination des nouveaux parents aura lieu à l'école avant la réunion de rentrée des CP en présence d'un membre de la mairie (périscolaire) et d'un membre ou deux de chaque association de parents d'élèves, à 17h dans le courant de la deuxième semaine de septembre.

V) Questions supplémentaires des parents élus

ALPI

- *Quel est le bilan financier lié aux versements des associations ?*
→ Voir point III.a
- *Combien d'enseignants ont été absents cette année ? Combien ont été remplacés ?*
→ 98 jours d'absences d'enseignantes ; 45 jours remplacés soit 46 % de jours remplacés environ. L'équipe enseignante est bien consciente des difficultés de remplacement et a fait remonter de son côté à l'Inspection de l'Education Nationale les difficultés rencontrées par les enfants, les familles et les personnels.
Les familles sont informées au plus vite des absences, des remplacements ou non remplacements des enseignants. Pour rappel, ce sont les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education nationale) qui gère l'affectation des enseignants remplaçants.
Les enfants sont répartis dans les différentes classes de l'école, en fonction du nombre d'élèves.
L'ALPI a déjà envoyé un courrier à la DSDEN concernant les problèmes de remplacement des enseignants et va en refaire un.

- *Serait-il possible d'organiser un temps d'animation collective lié au projet d'école, dont les enfants se souviennent ?*
→ Des projets en liens avec le projet d'école ou avec des projets de classe ont lieu toute l'année, certains fin juin. (voir point II)
Pas de sortie prévue pour toute l'école en même temps.
- Comment l'école communique-t-elle sur la réforme du « Choc des savoirs » auprès des parents et des futurs élèves de 6^{ème} ?
→ Un mail d'invitation à une réunion sur « la mise en œuvre d'une nouvelle organisation en classes de 6° et 5° avec notamment des groupes en français et mathématiques » au collège le lundi 24/06 a été transmis aux parents.
→ Un mail avec la communication du ministère a également été transmis aux parents de CM2
- *Périscolaire : Qu'est-ce qui est fait par le périscolaire pour l'inclusion des Ulis au moment du repas ? Les ULIS sont sur une table isolée et certains élèves seraient punis sur cette table (création d'un amalgame ULIS=punis)*
→ Mairie : les ULIS sont souvent plus à l'aise ensemble et la gestion des élèves par l'unique AESH est facilitée.
Une attention sera portée sur ce sujet début septembre et une réunion avec la coordonnatrice de l'ULIS aura lieu pour les nouveaux élèves arrivant.
- *Sécurité : Sous le préau côté parking de Verdun, les dalles de plafond sont endommagées et semblent vouloir tomber. Qu'est-il prévu pour mettre la zone en sécurité ?*
→ Mairie : tout a été sécurisé, un affichage de la règle (pas de jeux de balle sous le préau) sera mis en place, ce qui facilitera le rappel à la règle.
- *Sécurité : La lumière a-t-elle été changée dans l'escalier menant à l'étude des grands ?*
→ Mairie : a priori oui, à vérifier

L'ALPI tenait à remercier la mairie et les services techniques qui ont permis la bonne tenue de la fête de l'école.

J'aime mon école

- *L'entrée de l'école sera-t-elle de nouveau utilisée ?*
→ voir point IV a.
- *Pourquoi la sonnerie a changé d'horaire et sonne à 29 et plus à 30 ?*
→ Mairie : La sonnerie est reliée au réseau électrique, le dérèglement peut être lié à des perturbations. La sonnerie sera réinitialisée d'ici la rentrée.
- *Une sortie de fin d'année est-elle prévue ? Si oui pour quelles classes ?*
→ Des projets en liens avec le projet d'école ou avec des projets de classe ont lieu toute l'année, certains fin juin. (voir point II)
Pas de sortie prévue pour toute l'école en même temps.

- *Serait-il possible pour l'année prochaine d'envisager un partenariat avec les clubs de sport de la commune ou avec les staps pour faire découvrir plus de sport aux enfants ?*

→ L'activité physique et sportive à l'école contribue pleinement à l'éducation des enfants : elle leur permet de d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps. Ainsi, chaque année, les enseignantes programment des activités sportives qui permettent aux élèves d'acquérir ces compétences. Lorsque cela est nécessaire, elles font appel à des intervenants qui peuvent être des associations de la commune. (Ex : savoir nager avec Grand Chambéry..)

→ En ce qui concerne les étudiants en STAPS, ceux-ci viennent dans l'école dans le cadre de leur formation depuis plusieurs années. Nous ne savons pas si ce partenariat se poursuivra l'an prochain.

Madame Pernet rappelle aux associations que certaines questions peuvent être traitées en amont du conseil d'école, que les parents élus ne doivent pas hésiter à la contacter lorsqu'il y a un problème.

Madame Diot informe qu'une coordonnatrice périscolaire a été recrutée pour la rentrée de septembre 2024.

La séance est close à 20h05.

La présidente, Sabine Pernet

Les secrétaires : Pauline Chapuis-Béget

Delphine Echioui



